



## GRAND PRIX DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE

**Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 Juillet 2019**  
**Golf de Saint-Nom-La-Bretèche parcours Bleu**

**78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE**  
**☎ : 01 30 80 04 40 – [jeu@golfsaintnom.com](mailto:jeu@golfsaintnom.com)**

*Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2018 : 4 pour les Dames et 5 pour les Messieurs)  
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié..

Index Messieurs : inférieur à 5.4 à la date d'inscription  
Index Dames : inférieur à 8.4 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 20 juin 2019

Le champ de joueur sera de 120 participants.

Un nombre de 14 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues à la Ligue de Paris ([contact@lpgolf.com](mailto:contact@lpgolf.com)).

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

### **2. FORME DE JEU**

**54** trous en Stroke Play

**Cut après 36 trous** : seront qualifiés 51 Messieurs et 12 Dames (et les ex-æquo)

**SERIES** : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames

**MARQUES** : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

**CLASSEMENT** : Brut dans chaque série

**DEPARTAGE** : Pour la 1<sup>ère</sup> place finale, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée

**HEURES DE DEPART** : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 30 80 04 40 et sur notre site internet [www.golfdesaintnomlabreteche.com](http://www.golfdesaintnomlabreteche.com)



### **3. ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de Saint-Nom-La-Bretèche  
Rue Henri Frayssineau  
78860 SAINT-NOM-LA-BRETICHE**

**Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le Lundi 17 juin.**

Adultes :	100 Euros
Nés entre 1994 et 2000 :	50 Euros
Nés en 2001 et après :	40 Euros

**La Liste des joueurs retenus sera publiée le mardi 25 juin 2019**

**La journée d'entraînement sera le Jeudi 4 juillet 2019**

### **4. PRIX**

Seront récompensés :

- Les 2 meilleurs scores brut pour les Messieurs
- Les 2 meilleurs scores brut pour les Dames (sous réserve d'au moins 30 participantes) sinon le meilleur score brut.

### **5. COMITE DE L'EPREUVE**

- Le Président de la Commission Sportive
- Le Directeur
- Le Capitaine du Jeu
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.